REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Mairie d'AVIGNON

Séance publique du : 16 DÉCEMBRE 2023

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES

ETAIENT PRESENT(E)S:

Mme Cécile HELLE. M. Claude NAHOUM. M. Paul-Roger GONTARD. Mme Laure MINSSEN, M. Fabrice MARTINEZ TOCABENS, Mme Zinèbe HADDAOUI. LEFEVRE. M. Claude David FOURNIER. Mme Laurence Mme Frédérique CORCORAL, M. Sébastien GIORGIS, Mme Isabelle LABROT, Julien DE BENITO. Mme Amy MAZARI ALLEL, M. Jean-Marc BLUY, Mme Nathalie GAILLARDET, M. Eric DESHAYES, Mme Isabelle PORTEFAIX. CLAVEL, Μ. Marc SIMELIERE. Μ. Kader BELHADJ. Mme Martine Mme Anne-Catherine LEPAGE, Mme Anne GAGNIARD, M. Joël PEYRE, Cyril QUENNESSON. Joanne TEXTORIS. Μ. BEYNET, Loic Mme M. Arnaud PETITBOULANGER, M. Bernard HOKMAYAN, Mme Françoise LICHIERE, VALLEJOS. Mme Annick WALDER. ROCCI. M. Thierry M. Christian RIGAULT. Mme Ghislaine PERSIA, Μ. Paul RUAT, Mme Anne-Sophie M. Arnaud RENOUARD, Mme Murielle MAGDELEINE, Mme Carole MONTAGNAC. M. Jean-Pierre CERVANTES, M. Mouloud REZOUALI, Mme Christine LAGRANGE, M. Michel BISSIERE

ETAIENT REPRESENTE(E)S:

Mme Catherine GAY par Mme Martine CLAVEL

Mme Marie-Anne BERTRAND par M. Fabrice MARTINEZ TOCABENS

Mme Sylvie MAZZITELLI par Mme Isabelle LABROT

Mme Laurence ABEL RODET par Mme Nathalie GAILLARDET

M. Bernard AUTHEMAN par M. Claude NAHOUM

Mme Kamila BOUHASSANE par Mme Zinèbe HADDAOUI

M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par Mme Anne-Sophie RIGAULT

Mme Martine BAREL par Mme Ghislaine PERSIA

Mme Annie ROSENBLATT par Mme Christine LAGRANGE

Mme Florence ROCHELEMAGNE par M. Michel BISSIERE

AR préfecture : 084-218400075-20231216-lmc1X01000153f3-DE

Date de télétransmission : 20-12-2023

Date de réception en préfecture : 20 DÉCEMBRE 2023



CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DÉCEMBRE 2023

3

FINANCES : III - Approbation du Budget Primitif 2024 du Budget Annexe des Activités Aquatiques.

M. PEYRE

Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

Comme pour le Budget Principal, le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur le Budget Primitif du Budget Annexe des Activités Aquatiques.

VI. BUDGET PRIMITIF DU BUDGET ANNEXE DES ACTIVITES AQUATIQUES

Pour rappel, afin d'être en mesure d'identifier aisément l'ensemble des flux financiers entrants et sortants liés au stade Nautique, qui a été inauguré fin 2019, il a été créé au BP 2018 un budget distinct du budget principal.

Depuis 2019, ce budget dénommé « Activités Aquatiques » intègre également l'ensemble des crédits (investissement / fonctionnement et dépenses / recettes) concernant la gestion des piscines communales.

Le projet de budget primitif 2024 s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de 11 391 138 €, tous mouvements confondus (réels et ordres).

La déclinaison des dépenses et recettes par chapitre s'établit ainsi :

A. Les recettes

Les recettes de **fonctionnement** inscrites pour un montant total de 5,2 M€ comprennent les entrées pour 350 K€ dont 250 K€ pour le Stade nautique et 100 K€ pour les piscines (chapitre 70) et les participations des Département et Région pour l'utilisation des équipements par les scolaires pour 31 K€ (chapitre 74).

Une subvention d'équilibre du budget principal à hauteur de 4,8 M€ est prévue au chapitre

AR préfecture : 084-218400075-20231216-Imc1X01000153f3-DE

Date de télétransmission : 20-12-2023

Date de réception en préfecture : 20 DÉCEMBRE 2023

75 « Autres produits de gestion courante ».

Les recettes d'investissement correspondent à une inscription à hauteur de 6.2 M€. Elles comprennent le FCTVA pour 153 K€ (chapitre 10), les subventions d'investissement escomptées sur les travaux de rénovation thermique des piscines Jean Clément et Chevalier

de Folard, soit 1,5 M€ (chapitre 13).

Il est également inscrit une dotation aux amortissements pour 94 504 € (chapitre 040 en

recettes d'investissement, contrepartie du chapitre 042 en dépenses de fonctionnement) et

une autorisation d'emprunt à hauteur de 4,4 M€.

B. Les dépenses

En dépenses de fonctionnement, les prévisions budgétaires pour 2024 s'élèvent à 5,2 M€,

soit une diminution de 0,3 M€ par rapport au BP 2023 :

2,5 M€ au titre de la gestion des 4 piscines, soit une diminution de - 0,1 M€ par

rapport au BP 2023.

2.7 M€ au titre des charges de gestion du stade nautique, soit une diminution de

0,1 M€ par rapport au BP 2023.

Ces dépenses intègrent les frais courants et récurrents indispensables aux activités

aquatiques (eau, énergie, personnel).

S'agissant de l'investissement, le montant inscrit de 6,2 M€ correspond :

o Aux travaux de rénovation de la piscine Chevalier de Folard, dans le cadre d'un

marché global de performance énergétique ;

Aux équipements pour les piscines ;

A la somme de 1,2 M€ afin notamment d'assurer le remboursement du capital de

la dette.

L'encours de dette atteindra 14 016 667 € au 31/12/2023.

Ces propositions sont retracées en annexe 6.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2121-29,

Considérant l'avis favorable de la ou des :

Commission Administration générale, finances et personnel

AR préfecture : 084-218400075-20231216-lmc1X01000153f3-DE

3

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ADOPTE le budget primitif 2024, toutes sections confondues, pour le <u>budget annexe des</u> Activités Aquatiques, la somme de 11 391 138 € en recettes et en dépenses ;
- AUTORISE Madame le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à effectuer des virements d'article à article au sein d'un même chapitre tant en section d'investissement qu'en section de fonctionnement :
- AUTORISE Mme le Maire ou l'élu (e) délégué (e) à signer toute pièce à intervenir.

ADOPTE

Ont voté contre : Mme Anne-Sophie RIGAULT, M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI, M. Paul RUAT, M. Arnaud RENOUARD, Mme Murielle MAGDELEINE, Mme Carole MONTAGNAC

Se sont abstenus : Mme Ghislaine PERSIA. Mme Martine BAREL. Jean-Pierre CERVANTES. Mouloud REZOUALI, M. Michel BISSIERE. M. M. Mme Florence ROCHELEMAGNE

Mme Annie ROSENBLATT, Mme Christine LAGRANGE ne participent pas au vote.

Le Maire

Le Secrétaire de Séance

Mme Cécile HELLE

SEL DES ASSEMBLES

Mme Frédérique CORCORAL

PARVENU A LA PREFECTURE LE 20 DÉCEMBRE 2023

ACTE PUBLIE LE 08 JANVIER 2024

AR préfecture : 084-218400075-20231216-lmc1X01000153f3-DE

Date de télétransmission: 20-12-2023

Date de réception en préfecture : 20 DÉCEMBRE 2023